

tion du Canada" pour la composition et l'impression de La Gazette Municipale.

Renvoyée à la sous-commission des Impressions.

5. Soumise une lettre du Conseil des Arts et Manufactures, demandant que la Ville fasse une réception aux délégués qui seront présents au Congrès Annuel du Travail, qui doit se tenir à Montréal, en septembre prochain.

Renvoyée à la sous-commission des Réceptions.

6. L'inspecteur des édifices se présente devant la Commission et soumet un estimé et des plans pour modifier l'immeuble Préfontaine, rue Saint-Laurent.

Renvoyés à la sous-commission re propriétés civiques.

7. La Commission procède alors à l'examen des demandes de crédits des différents départements, à même le fonds disponible, savoir: \$85,772.00, balance du pouvoir d'emprunt de \$300,000, et \$424,756.55, reliquat de la balance non-dépensée du revenu de 1903, et les sommes perçues pour arriérages de taxes, soit un total disponible de \$510,528.55.

Après avoir examiné en détail les demandes des Commissions des Marchés et des Incendies et de l'Éclairage, la Commission s'ajourne jusqu'à 3 heures, vendredi, le 20 du courant.

Ajournement.

RENE BAUSET,  
Secrétaire.

pany" for the composition and printing of the Municipal Gazette.

Referred to the Sub-Committee on Printing.

5. Submitted a letter from the Council of Arts and Manufactures asking that the courtesies of the City be extended to the delegates attending the Annual Labour Congress in Montreal, in September next.

Referred to the Sub-Committee re Receptions.

6. The Building Inspector appeared before the Committee and submitted an estimate and plans of the alterations to the Préfontaine property St. Lawrence street.

Referred to the Sub-Committee re Civic Properties.

7. The Committee then proceeded to consider the demands of the different departments for appropriations ex amount available, viz: \$85,772.00, balance remaining out of the \$300,000 borrowing power, and \$424,756.55, amount remaining out of the unexpended balance of 1903 revenue, and the sums collected on arrears of taxes, say a total available of \$510,528.55.

After considering in detail the demands of the Market and Fire & Light Departments, the Committee adjourned until 3.00 o'clock on Friday, the 20th inst.

Adjourned.

RENE BAUSET,  
Secretary.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 19 mai, (assemblée ajournée)

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Turner, Gallery, N. Lapointe, Ames, Bastien et Leclaire.

DELEGATIONS

M. l'échevin Walsh se présente devant la Commission pour appuyer la demande de la Commission des Incendies et de l'Éclairage à l'effet d'obtenir de nouveaux trottoirs permanents aux casernes de pompiers Nos. 9, 19, 14 et 15, et il attire son attention sur la nécessité absolue de paver les entrées aux nouvelles casernes Nos. 9 et 19.

Après délibération, il est

Résolu: De prier l'inspecteur de la Ville de dresser des plans indiquant l'étendue de trottoirs requis par la Commission des Incendies et de l'Éclairage.

M. l'échevin Bumbray se présente devant la Commission et soumet une plainte au sujet de barrage de la rue Desery par la "Châteauguay & Northern Railway Co".

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville, avec prière de faire cesser cette obstruction.

M. l'échevin Ed. Roy, se présente devant la Commission pour appuyer sa requête à l'effet d'obtenir un trottoir permanent rue Saint-Edouard.

L'opinion des avocats de la Ville est soumise, déclarant que la demande de M. Roy ne saurait être accordée que lorsque ladite rue sera cédée à la Ville.

Résolu: Que ladite opinion légale soit déposée aux archives.

M. Geo. H. Labbé se présente devant la Commission au sujet de modification des lignes homologuées de la rue Saint-Germain, depuis la rue Ontario jusqu'à la rue Nolan; il offre de céder ladite rue lorsque lesdites lignes seront modifiées, et, après mûre délibération sur la recommandation de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil, recommandant que les lignes homologuées de la rue Saint-Germain, depuis la rue Ontario jusqu'à la rue Nolan, soient amendées de manière à ce qu'elles puissent se conformer à la sub-division de la propriété de M. Labbé, tel qu'indiqué au plan préparé par M. Jos. Rielle, arpenteur provincial, en date du 1er mai, 1902.

REQUETES, ETC.

De certains électeurs du quartier Saint-Jean-Baptiste, se plaignant du mauvais état de la chaussée de l'avenue Duluth, entre les rues Cadieux et Saint-André sur laquelle circule le Terminal.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de voir à ce que ladite Compagnie répare ladite chaussée le long et entre les rails de sa voie.

De certains propriétaires et résidents de la rue Victo-

ROAD COMMITTEE

(Adjourned Meeting, held the 19th of May).

Present: Ald. Larivière, chairman, Turner, Gallery, N. Lapointe, Ames, Bastien and Leclaire.

DELEGATIONS.

Ald. Walsh came before the Committee in support of the request of the Fire Committee for new permanent sidewalks at Fire Stations Nos. 9, 19, 14 and 15, and drew attention to the absolute necessity of paving the entrances to the new stations, Nos. 9 and 19.

After deliberation, it was

Resolved: That the City Surveyor be instructed to prepare plans showing the extent of the sidewalks required by the Fire Committee.

Ald. Bumbray appeared before the Committee and complained of the blocking of Desery street by the Châteauguay Northern Ry. Co.

Referred to City Surveyor with instructions to have said Company desist from obstructing the said street.

Ex-Ald. Ed. Roy, addressed the Committee in support of his application for a permanent sidewalk on St. Edouard street.

The City Attorneys' opinion was submitted stating that Mr. Roy's request cannot be acceded to until the said St. Edouard street is ceded to the City.

Resolved: That said legal opinion be filed.

Mr. Geo. H. Labbé came before the Committee regarding the modification of the homologated lines of St. Germain street from Ontario street to Nolan street; he offered to cede the street when said lines are modified, and after due deliberation, on the recommendation of the City Surveyor, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the homologated lines of St. Germain street from Ontario street to Nolan street, be amended so as to conform to the sub-division of Mr. Labbé's property as indicated on the plan prepared by Mr. Jos. Rielle, P.L.S. and dated May 1st. 1902.

PETITIONS, ETC.

From electors of St. Jean-Baptiste Ward complaining of defective roadway on Duluth ave., between Cadieux street and St. André street where the tracks of the Terminal Ry. are laid.

Resolved: That the City Surveyor be instructed to have said Company repair said roadway alongside and between the rails.

From proprietors and residents of Victoria street agree-